



You are here : [Home](#) ▫ [La Rochelle Université](#)

EVALUATION REPORTS | FR

La Rochelle Université

Type: Institutional evaluation report

Evaluation campaign: 2020-2022 (group B) - Published on: 26/09/2022



Observations du Président du Hcéres

L'évaluation de La Rochelle Université (LRU) a été conduite par un comité d'experts présidé par M. Pascal REGHEM, Professeur des universités en génie électrique, ancien Président de l'Université Le Havre Normandie. Créée il y a trente ans, La Rochelle Université, établissement pluridisciplinaire hors santé, compte entre 8000 et 9000 étudiants et un peu moins de 900 personnels, dont 470 enseignants et enseignants-chercheurs. Ces éléments ne sont ici rappelés que pour saluer d'autant plus, avec le comité d'experts, la façon dont l'établissement, malgré sa taille, a su imposer dans l'espace de l'ESR français une personnalité originale et coruscante, une personnalité qui compte. Ce résultat est le fruit d'une persévérance stratégique, d'une audace innovante et d'un soutien de la communauté universitaire. Depuis quinze ans, la gouvernance de La Rochelle Université s'appuie sur une vision du but à atteindre et s'est rendue capable à la fois de définir un chemin, d'opérer de bons choix et de savoir les inscrire dans les faits.

C'est ainsi que La Rochelle a été l'une des premières universités à appliquer pleinement la LRU dès 2009. De même,

dès que la région Nouvelle Aquitaine a été créée, La Rochelle Université n'a pas tardé à s'affranchir du cadre coopératif territorial qui l'avait contrainte et à sortir de la COMUE « Université confédérale Léonard de Vinci » pour se tourner davantage vers Bordeaux. Plus récemment, pendant la période sous revue, elle a choisi d'adapter son organisation interne à sa stratégie en ne créant rien de moins qu'un nouveau modèle d'organisation universitaire.

Désormais, après avoir supprimé les anciennes UFR, LRU comprend quatre composantes : le pôle Licences Collégium, l'Institut LUDI (Littoral Urbain Durable et Intelligent), la Faculté de Droit, Science Politique et Management (FDSPM) et l'IUT. Cette organisation lui permet de poursuivre plus aisément deux de ses grands objectifs : offrir aux bacheliers de son environnement des parcours de premier cycle dans l'ensemble de ses disciplines tout en lui donnant avec le LUDI l'instrument institutionnel adapté à la signature scientifique spécialisée qu'elle s'est choisie. Tout au long du rapport le comité d'experts apporte un grand nombre d'éléments évaluatifs permettant d'illustrer la pertinence de cette politique.

La Rochelle Université a fait preuve d'un dynamisme remarquable pour rechercher auprès des appels à projets compétitifs les moyens d'appuyer sa stratégie avec un grand succès. LRU pilote ainsi six projets du Programme d'Investissements d'avenir (PIA) ou en est partie prenante. Sa spécialisation lui permet d'apporter toute sa contribution au territoire rochelais lauréat du programme TIGA (Territoire d'Innovation de Grande Ambition) avec « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ». Enfin LRU est chef de file de l'université européenne « EU Conexus » fondée également sur les thématiques scientifiques du LUDI.

Cette capacité de LRU à articuler, pour conduire sa politique tant de formation que de recherche, la subvention pour charges de service public et les ressources compétitives qu'elle se procure conduit le comité d'experts à prédire que l'université est en passe de se doter d'un « modèle économique durable et performant ». Certes le comité ne cache pas que l'édifice est encore fragile et que, compte tenu de l'étroitesse des marges de manœuvre, il faudra que l'établissement recherche toujours « le bon équilibre entre l'engagement de nouveaux projets, le niveau des ressources et la capacité à mener de front tous les objectifs ». C'est l'une des raisons qui conduisent le comité à recommander fortement la mise en place jusque-là différée d'un Comité d'orientation stratégique pour aider l'établissement à poursuivre au mieux sa route. En particulier, la question du renouvellement du patrimoine immobilier, enjeu majeur noté par le rapport, doit faire l'objet d'une réflexion prospective par l'établissement et l'Etat.

En matière de recherche, le positionnement spécialisé que s'est donné LRU est reconnu au niveau national, notamment par les travaux de l'OST. Il est soutenu par le CNRS et porté par l'université européenne EU Conexus. Le comité recommande d'élargir et de formaliser les partenariats avec les autres EPST, notamment l'IFREMER.

Dans le domaine de la formation, au niveau du cycle de Licence, l'université s'est depuis longtemps portée aux avant-postes pour offrir les parcours les plus personnalisés aux étudiants et des passerelles efficaces, dans une dynamique soutenue par l'action NCU du PIA. À cette fin, elle s'est organisée pour pallier l'inconvénient de la situation institutionnelle de la FDSPM et de l'IUT. Tout particulièrement LRU se distingue par une très forte implication dans le domaine du numérique au service des missions fondamentales comme des missions d'appui des universités. Elle a développé de façon intensive les formations hybrides et est devenue une référence pour le numérique dans l'espace aquitain. Les indicateurs d'insertion professionnelle des étudiants sont bons et LRU mène une politique volontariste de diffusion de l'approche par compétences, qui paraît de nature à conforter ces résultats. La vie étudiante est riche des synergies développées avec la ville sur la culture, le sport et les espaces de vie, et elle prend en compte les situations des étudiants dans leur diversité.

Au-delà, l'université entretient des liens étroits avec les milieux économiques au travers des dispositifs de recherche et de valorisation comme de la formation en se fondant sur le nouveau déploiement de filières permettant d'organiser les liens avec les entreprises : biotechnologies, agroalimentaire, santé ; bâti durable, énergies et éco-industries ; environnement et gestion du littoral ; nautisme, économie portuaire et transports ; numérique ; tourisme, loisirs, culture. Cette organisation devrait permettre notamment de conforter le développement de l'apprentissage et de l'alternance et de mener une vraie politique de FTLV, que le comité estime aujourd'hui trop timorée.

Malgré le succès obtenu avec EU Conexus, le comité d'experts estime que la politique internationale est en deçà du souhaitable et recommande à l'université de définir une nouvelle ambition pour renforcer l'attractivité et la mobilité, de développer une action déterminée dans le domaine de l'apprentissage des langues et d'impliquer davantage les communautés dans l'ambition européenne et internationale, tout particulièrement au niveau doctoral.

En matière d'outils de la gouvernance, le comité pointe une fragilité dans le domaine des outils et services RH et recommande l'établissement d'un schéma directeur. Au-delà de cette fragilité particulière, le comité donne des indications pour « faire mieux » à un établissement qui fait déjà beaucoup, mais qui ne formalise pas encore suffisamment ses feuilles de route opérationnelles et pluriannuelles.

À l'issue de cette évaluation, le Hcéres identifie des domaines dans lesquels l'État pourrait faire évoluer sa politique

contractuelle avec La Rochelle Université : il pourrait faire de cette université l'un des établissements expérimentant le nouveau « contrat d'objectifs, de moyens et de performance » que le MESR a annoncé. LRU est probablement l'un des établissements qui présente en la matière les meilleures chances de succès. L'État pourrait en outre accroître au maximum les marges d'autonomie de cet établissement qui a fait la preuve qu'il en faisait le meilleur usage.



Rapport Hcéres - La Rochelle Université

(1.8 MB) - PDF (/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/B2022-EV-0171463Y-DECT-ETAB220022917-037713-RD.pdf)